

SÉNAT DE BELGIQUE.

Projet de Loi allouant un crédit supplémentaire au Département de l'Intérieur pour l'exercice de 1835 et années antérieures.

LÉOPOLD , ROI DES BELGES,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR , SALUT :

Nous avons , de commun accord avec les Chambres , décrété et Nous ordonnons ce qui suit :

ARTICLE UNIQUE.

Il est alloué au Département de l'Intérieur un crédit de la somme de quatre cent quarante mille huit cent nonante francs , soixante-quatre centimes , pour l'acquit des dépenses de 1835 et années antérieures restant à liquider , et qui sont détaillées dans le tableau annexé à la présente loi.

Cette allocation formera le chapitre XIX , art. 1 à 3 du Budget du Département de l'Intérieur , pour l'exercice 1835.

Mandons et ordonnons.

Bruxelles , le 25 Novembre 1835.

LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE
DES REPRÉSENTANS,
(signé) **RAIKEM.**

LES SECRÉTAIRES,
(signé) **SCHAETZEN,**
DE RENESSE.

TABLEAU.

CHAPITRE XIX DU BUDGET DE L'INTÉRIEUR POUR 1835.

Dépenses de 1835 et années antérieures, restant à liquider.

Art. 1 ^{er} .	A.	Païement de construction du canal de Gand à Terneusen.	61,899	39	
	B.	Traitement du Ministre du culte Anglican à Spa pour 1832.	1,200	»	
	C.	Récompense accordée pour 1832, à l'occasion du choléra.	100	»	
	D.	Subside accordé à la Commission des Hospices de Louvain, pour l'aider à payer les dépenses faites à l'occasion du choléra pour 1832.	1,500	»	
	E.	Pension des Indes, des deux enfans mineurs de la dame de Jean, V ^e le Moine, pendant l'année 1832.	253	96	
	F.	Arriéré de la pension du sieur Raoux, ancien conseiller d'État (1832).	1,800	»	
	G.	Réparations d'armes de la garde civique et frais près les conseils de discipline, en 1832.	5,678	51	
	H.	Vacations aux conseils de milice, en 1832.	1,102	43	
	I.	Bourse des enfans du pasteur protestant à Hodimont (1832).	132	20	
TOTAL de l'article.					73,16
Art. 2.	A.	Solde des frais de transport et du placement de l'équatorial.	1,200	»	
	B.	Remboursement de la retenue opérée sur la pension de la dame V ^e Engelen, pensionnaire des Indes.	2,883	49	
	C.	Loyer du bâtiment servant à l'exercice du culte protestant à Spa.	1,800	»	
	D.	Frais relatifs au Musée des arts et métiers.	7,000	»	
	E.	Dépenses arriérées concernant le Conservatoire de musique de Bruxelles.	6,000	»	
	F.	Solde des frais d'acquisition, transport et placement du cercle mural.	2,600	»	
	G.	Dépenses relatives à l'agriculture.	6,000	»	
	H.	Complément de la pension du sieur Van Remoortere-Taxis, ancien commissaire de district.	300	»	
	I.	Solde des frais de route et de séjour de l'archiviste-général du Royaume.	177	50	
	J.	Supplément de crédit pour secourir les légionnaires.	13,250	»	
TOTAL de l'article.					41,212
Art. 3.	A.	Frais d'équipement de la garde civique.	313,500	»	
	B.	Acquis des constructions faites en 1834 sur l'emplacement de l'ancien hôtel du Ministère de la Justice.	13,011	16	
TOTAL de l'article.					326,511
(Il est bien entendu que cette allocation n'autorise pas le Ministre à continuer la construction commencée sans le consentement ultérieur de la Chambre.)					
TOTAL FR.					440,890